

Demande de services : recours à des prestataires externes mais locaux

Statistiques en bref

INDUSTRIE, COMMERCE
ET SERVICES

26/2006

Auteur

Pekka ALAJÄÄSKÖ

Contenu

**Demande de services :
principaux indicateurs..... 2**

**Les prestataires de services
externes sont majoritaires 3**

**Les principaux prestataires
de services externes
viennent habituellement
de la même région 4**

**Le lieu d'implantation est le
principal obstacle à la
demande de services..... 6**

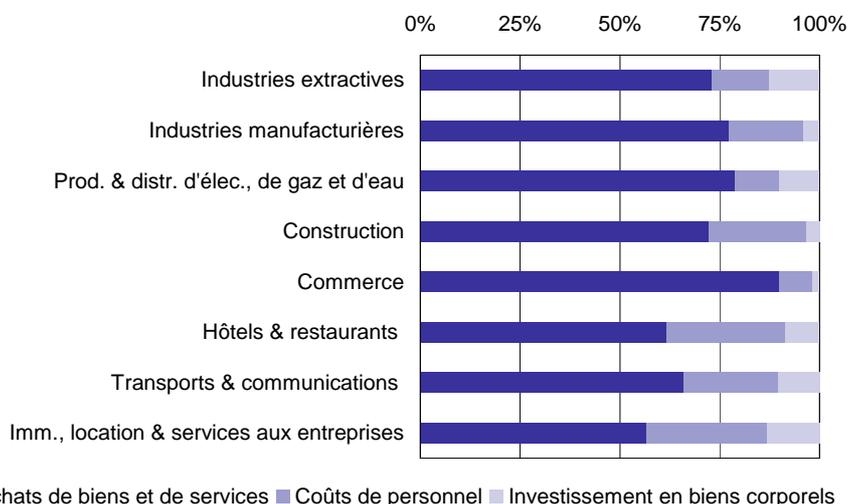
**La demande de service devrait
augmenter dans l'avenir..... 7**

D'après les comptes nationaux, le secteur des services de l'UE (tel qu'il est défini par les sections G à P de la NACE) représentait une valeur ajoutée de 6 905 milliards d'euros en 2005. La part de ces services dans le PIB de l'EU-25 est passée de 60,5 % en 1995 à 63,8 % en 2005. En revanche, le secteur industriel de l'UE a été caractérisé par l'externalisation et la sous-traitance ainsi que par la mondialisation de la production. Les services étant un secteur important et en expansion de l'économie de l'UE, ils suscitent un intérêt croissant des milieux politiques et économiques qui les considèrent, depuis quelques années, comme un moteur actuel et futur de la croissance.

L'importance grandissante du secteur des services est due, en particulier, au phénomène d'externalisation qui a donné lieu à une augmentation de la demande de services car de nombreuses entreprises font appel à des prestataires de services soit pour des activités satellites (comme les services de transport ou de commerce), soit pour des parties de leurs activités essentielles afin d'accroître la flexibilité (par le biais de services de recrutement de la main-d'œuvre). On peut citer d'autres raisons, comme par exemple les développements technologiques en particulier dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) qui peuvent permettre la fourniture de services à longue distance (ventes sur Internet ou centres d'appels).

Le but du projet de directive de la Commission sur les services est de réaliser un véritable marché intérieur des services en supprimant les barrières juridiques et administratives empêchant les entreprises d'un État membre de fournir des services dans un autre État membre. Le projet de directive a pour objectif de permettre aux entreprises de fournir et d'utiliser plus facilement des services transfrontaliers dans l'UE et donc d'accroître la concurrence transfrontalière.

Figure 1 : importance relative des frais de fonctionnement et des investissements bruts en biens corporels, UE, 2003 (%) (1)



(1) Moyennes calculées à partir de données disponibles par pays. Source : Eurostat, SSE

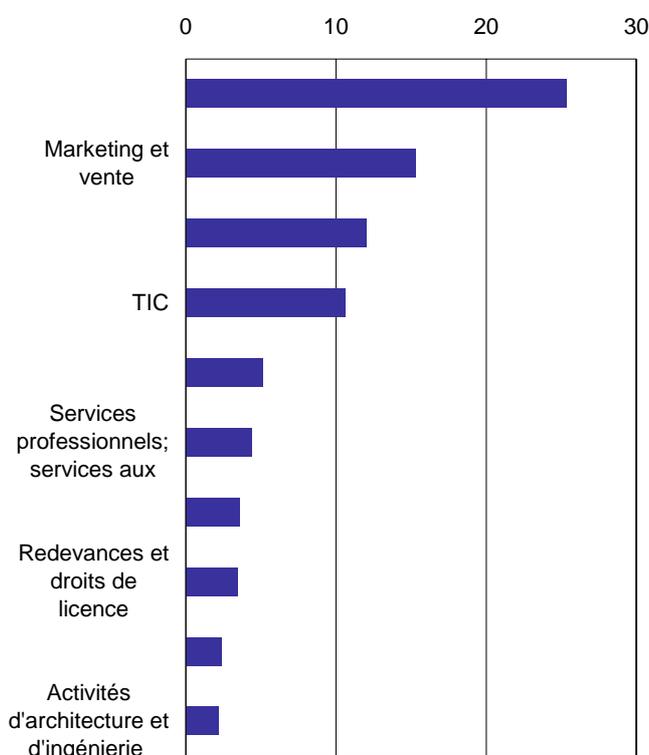
Le recours accru à des prestataires de services externes a aussi un impact direct sur la structure des coûts internes car l'achat de services représente une part plus importante des frais de fonctionnement. En 2003, les achats totaux de biens et de services représentaient plus de 75 % des frais de fonctionnement de l'économie marchande non financière (sections C à I et K de la NACE) de chaque État membre. La figure 1 indique la structure des coûts des entreprises de l'UE et détaille l'importance relative des frais de fonctionnement et des investissements en biens corporels. A l'exception du commerce et de la distribution, la part des dépenses pour l'achat de biens et de services avait tendance à être plus faible dans les activités de services, contrairement aux coûts de personnel dont la part était plus élevée.



Demande de services : principaux indicateurs

La suite de cette publication présente les principaux résultats d'un projet de développement concernant la demande de services : informations sur les prestataires de services, types de services achetés, lieu d'implantation du principal prestataire de services, obstacles à l'achat de services, probabilités concernant les achats futurs de services ainsi qu'informations sur les services liés aux investissements en actifs incorporels (tels que droits négociables, TIC, R&D, commerce et ventes). L'objectif du projet était de collecter des informations sur le fonctionnement du marché intérieur des services afin de pouvoir mieux saisir l'ampleur réelle de l'utilisation de services dans l'économie.

Figure 2 : ventilation des achats totaux de services par principale catégorie de services, 2003 (%) (1)

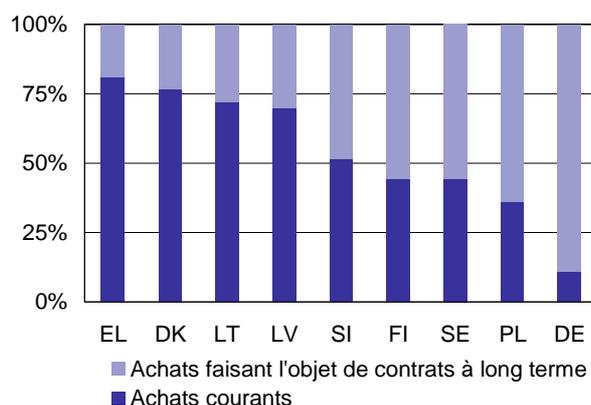


(1) Moyenne simple calculée sur la base des neuf pays pour lesquels des données sont disponibles ; sont exclus les services auxiliaires et annexes. Source : Eurostat, SSE

Comme l'indique la figure 2, les services les plus souvent achetés (d'après la valeur des achats) étaient ceux des transports, de la logistique et de la poste, soit 25,3 % de tous les achats; la location et la location-bail, le commerce et la vente ainsi que les TIC affichaient également un pourcentage à deux chiffres. Une ventilation des chiffres globaux par taille d'entreprise a montré que les petites entreprises comptant entre 50 et 249 salariés avaient tendance à demander beaucoup plus de services liés au commerce et à la vente et proportionnellement plus de services de location et de location-bail ainsi que de services financiers et d'assurance que les grandes entreprises.

Les achats ponctuels représentaient un pourcentage plus élevé des achats totaux de services que les achats faisant l'objet de contrats à long terme de plus d'un an en Grèce, au Danemark, en Lituanie et en Lettonie tandis que c'est l'inverse qui était vrai en Finlande, en Suède, en Pologne et, en particulier, en Allemagne (voir figure 3).

Figure 3 : ventilation des achats totaux de services par type d'achat, 2003 (%)



Source : Eurostat, SSE

Dans chaque Etat membre, sauf en Allemagne, les entreprises comptant 250 salariés ou plus ont déclaré couvrir une part plus élevée de leurs besoins de services par le biais d'achats basés sur des contrats à long terme. Cela résulte peut-être du fait que les grandes entreprises disposent plus facilement de capitaux leur permettant d'effectuer des achats plus importants ; mais cela peut également être dû à l'existence de services d'achats centralisés qui négocient des conditions plus avantageuses pour des contrats plus longs, tandis que les achats effectués par des entreprises plus petites concernent probablement des quantités plus faibles ou ont lieu à des intervalles moins réguliers.

Tableau 1 : ventilation des achats totaux de services par type d'achat et de classe de taille des entreprises, 2003(%)

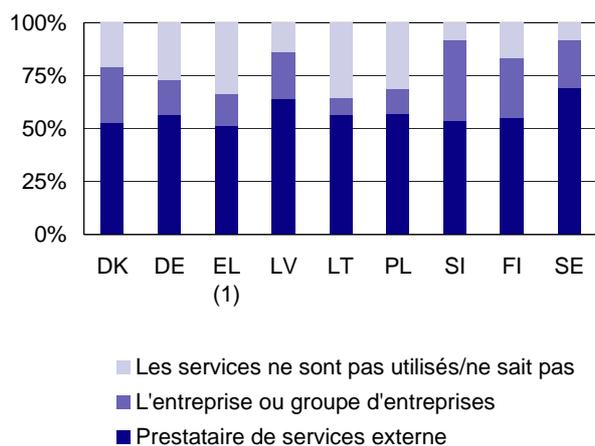
	Taille de l'entreprise (nombre de salariés)	Achats courants	Achats faisant l'objet de contrats à long terme
DK	50-249	78,1	21,9
	250+	69,0	31,0
DE	50-249	10,8	89,2
	250+	11,8	88,2
EL	50-249	82,3	17,7
	250+	74,7	25,3
LV	50-249	70,3	29,7
	250+	68,1	31,9
LT	50-249	73,4	26,6
	250+	65,0	35,0
PL	50-249	37,0	63,0
	250+	32,7	67,3
SI	50-249	52,8	47,2
	250+	46,6	53,4
FI	50-249	46,5	53,5
	250+	35,1	64,9
SE	50-249	44,5	55,5
	250+	42,4	57,6

Source : Eurostat, SSE

Les prestataires de services externes sont majoritaires

Tandis que la page précédente était consacrée aux valeurs monétaires, la suite de la publication présente les pourcentages d'entreprises dans chaque catégorie/ventilation. La figure 4 montre clairement que la majorité des répondants a indiqué que les services sont principalement fournis par un prestataire externe et non par l'entreprise elle-même ou par les entreprises appartenant au même groupe.

Figure 4 : ventilation des demandes de services par principal prestataire de services, 2003 (% de l'ensemble des répondants)



(1) Grèce, à l'exclusion des catégories « au sein du même groupe d'entreprises » et « les services ne sont pas utilisés » pour les services TI, les services juridiques et les activités d'architecture et d'ingénierie, dont les données sont confidentielles.

Source : Eurostat, SSE

Une analyse plus approfondie des résultats par activité de la NACE montre que les industries manufacturières préfèrent davantage faire appel à des prestataires de services externes que d'autres branches économiques, en particulier au Danemark, en Allemagne, en Finlande et en Suède. Outre le fait de favoriser des prestataires de services externes, les entreprises du secteur manufacturier peuvent également recourir à des entreprises externes pour (une partie de) leur propre production, par exemple : elles confient à des sous-traitants le pré-assemblage, ou bien des groupes d'entreprises délocalisent à l'étranger les productions exigeant une importante main-d'œuvre afin de se concentrer sur la production de haute valeur. Le phénomène dont il est question ici n'est qu'un aspect de la tendance plus globale à l'externalisation et à la mondialisation. Cette tendance observée au Danemark, en Allemagne, en Finlande et en Suède peut expliquer en partie la réorientation structurelle de l'économie marchande de l'EU-15 qui est passée des activités manufacturières à celles des services car la propension à recourir aux services de prestataires externes semblerait être plus grande dans l'industrie manufacturière.

Tandis que les prestataires de services externes prédominent dans les secteurs de la construction et des services, les entreprises exerçant ces activités avaient davantage tendance à s'adresser, pour les services, aux entreprises appartenant au même groupe. Le tableau 2 contient de plus amples informations.

Tableau 2 : ventilation des demandes de services par principal prestataire des services, 2003 (% de l'ensemble des répondants) (1)

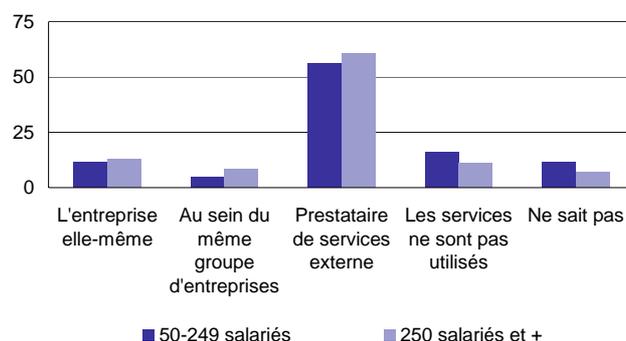
	Entreprise ou groupe d'entreprises	Prestataire de services externe	Services non utilisés/ ne sait pas
Economie marchande	17,2	57,1	25,7
Industrie manufacturière	16,8	60,5	22,7
Construction	14,6	54,5	30,9
Services	18,0	54,2	27,7
Ind. manif. de haute technologie	17,0	61,9	21,1
Services de haute technologie	19,0	56,0	25,0
Ind. manif. de basse technologie	16,4	58,0	25,6
Ind. manif. de moyenne-haute technologie	16,9	63,0	20,1
Ind. manif. de moyenne-basse technologie	15,2	62,6	22,3

(1) Les valeurs figurant dans les quatre premières lignes sont des moyennes simples calculées sur la base des huit pays pour lesquels des données sont disponibles (données non disponibles pour la Grèce) ; pour les activités restantes, il s'agit de moyennes simples pour sept pays (données non disponibles pour le Danemark et la Grèce).

Source : Eurostat, SSE

Les résultats ventilés par classe de taille montrent que les petites et grandes entreprises font de préférence appel à des prestataires de services externes. À noter que les résultats présentés sont influencés par le pourcentage relativement élevé de la catégorie « ne sait pas » (en particulier pour les petites entreprises comptant 50 à 249 salariés). On peut penser que les petites entreprises n'ont pas la possibilité de fournir un certain nombre de services en interne.

Figure 5 : ventilation des principaux prestataires de services par classe de taille des entreprises, 2003 (% de l'ensemble des répondants) (1)



(1) Moyenne simple calculées sur la base des neuf pays pour lesquels des données sont disponibles ; pour la Grèce : à l'exclusion des catégories « au sein du même groupe d'entreprises » et « les services ne sont pas utilisés » pour les services TI, les services juridiques et les activités d'architecture et d'ingénierie, dont les données sont confidentielles.

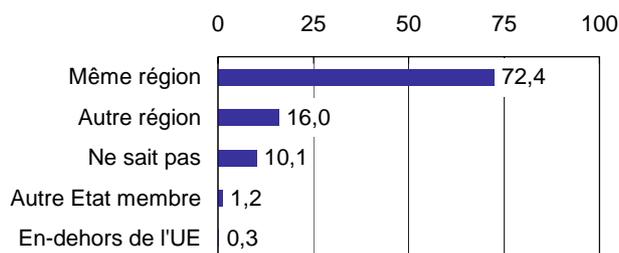
Source : Eurostat, SSE

Les principaux prestataires de services externes viennent habituellement de la même région

Traditionnellement, ce sont les marchandises qui faisaient l'objet de transactions commerciales, mais depuis quelques années, on a noté un accroissement des échanges de services. Cela résulte, en partie, d'accords commerciaux (tel que l'AGCS) et des efforts entrepris par les décideurs politiques européens pour créer un marché intérieur des services (comme par exemple la libéralisation des marchés financiers ou des télécommunications). La technologie permet la fourniture de services à très longue distance, mais pour d'autres, l'offre est limitée en raison de certains obstacles (pour de plus amples informations, voir page 6).

Les données présentées dans ce paragraphe concernent le lieu d'implantation du principal prestataire de services externe. La figure 6 n'indique pas dans quelle mesure les services peuvent être « importés » ou « exportés », mais elle confirme que le *principal* prestataire de services externe se trouve rarement dans un autre pays car 1,2 % seulement de toutes les entreprises ont cité un autre État membre de l'UE comme lieu d'origine de leur principal prestataire de services externe et 0,3 % ont indiqué un pays hors UE. La fourniture essentiellement locale de services caractérise l'ensemble des États membres (voir figure 7).

Figure 6 : lieu d'implantation du principal prestataire de services externe, 2003 (% de l'ensemble des répondants) (1)

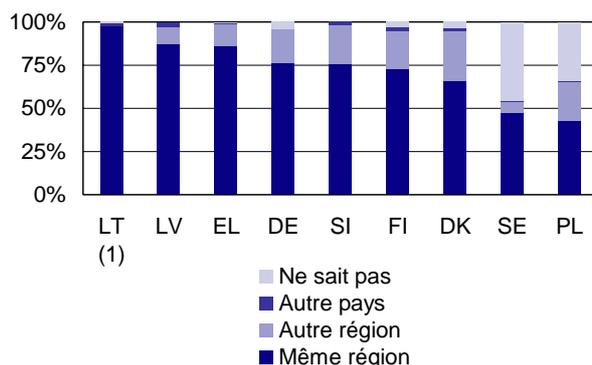


(1) Moyenne simple calculée sur la base des neuf pays pour lesquels des données sont disponibles ; pour la Grèce : à l'exclusion des catégories « dans un autre pays non EU-15 » et « ne sait pas » pour les services TI dont les données sont confidentielles ; Lituanie : aucune donnée disponible pour la catégorie « autre région ». Source : Eurostat, SSE.

Il convient de noter que les chiffres ne donnent aucune indication sur la forme sociale des prestataires de services, ce qui signifie qu'aucune différence n'est faite entre des entreprises multinationales répondant aux besoins de marchés locaux et des entreprises individuelles. D'autres études dans ce domaine (voir « Fourniture et exportation de services informatiques en Europe », Eurostat, SeB 15/2006) semblent indiquer que les exportations de services en pourcentage du chiffre d'affaires ont augmenté de 33% pour les études de marché et les sondages d'opinion et de 28% pour les services informatiques.

Le plus fort pourcentage d'entreprises citant un autre Etat membre comme pays d'origine de leur principal prestataire de services externe a été relevé en Lettonie (2,2 %), suivie de la Lituanie, de la Slovanie et de la Finlande (1,6 % chacune); le pourcentage d'entreprises citant un pays hors UE n'a jamais dépassé 1%. En revanche, les petites entreprises ont indiqué, dans une proportion plus élevée, que leur principal prestataire de services externe était originaire de leur région.

Figure 7: origine du principal prestataire de services externe, 2003 (% de l'ensemble des répondants)



(1) Lituanie: aucune donnée disponible pour la catégorie « autre région ». Source: Eurostat, SSE

Tableau 3: principal prestataire de services externe par lieu d'implantation et activités de service, 2003 (% de l'ensemble des répondants) (1)

	Même région	Autre région	Autre pays	Ne sait pas
Transport, logistique et services postaux	72,4	17,9	1,7	7,9
Services TI	67,5	24,9	1,3	6,2
Etudes de marché	38,9	33,3	2,1	25,7
Publicité	63,7	22,1	0,9	13,3
Activités juridiques	77,1	13,7	0,3	8,9
Activités comptables	71,7	20,1	0,1	8,1
Conseil pour les affaires et la gestion	52,3	27,2	1,7	18,7
Sélection et fourniture de personnel	71,0	12,4	0,5	16,2
Services financiers	71,7	13,5	0,6	14,2
Services d'assurance	58,5	31,2	0,8	9,5
Location et location-bail	64,6	24,0	0,4	11,0
Activités d'architecture et d'ingénierie	65,9	13,5	0,5	20,1
Activités de nettoyage	82,9	4,4	0,0	12,7
Enquêtes et sécurité	78,4	6,2	0,1	15,3

(1) Moyenne simple calculée sur la base des huit pays pour lesquels des données sont disponibles (Grèce: données non disponibles); Danemark: données non disponibles pour « enquête et sécurité »; Lituanie: données non disponibles pour la catégorie « autre région ». Source : Eurostat, SSE

En dépit des efforts faits pour inclure les services dans le marché unique, il subsiste des domaines dans lesquels une législation et des pratiques professionnelles propres à un pays exigent une connaissance spécifique du pays concerné – ce qui peut expliquer un pourcentage plus élevé de prestataires de services locaux.

Pour quelques autres services (par exemple: activités de nettoyage), il est peu probable qu'une entreprise recherchera un prestataire de services en dehors de sa région à moins qu'il ne s'agisse d'une grande entreprise ou d'un groupe d'entreprises disposant d'un service d'achats centralisé, ce qui, une fois encore, devrait favoriser les prestataires de services locaux.

Dans d'autres cas, il est possible que la demande locale ne soit pas suffisante pour justifier l'installation, dans une région particulière, d'entreprises fournissant des services spécialisés, comme par exemple, dans les domaines de la recherche et du développement ou de la publicité. On trouve souvent ces types d'activités regroupés près de grandes villes universitaires ou de villes dans lesquelles les activités liées aux médias sont très développées.

De nombreuses régions de l'UE affichant les pourcentages les plus élevés de main-d'œuvre travaillant dans le secteur de la haute technologie sont des capitales ou des régions ayant de grandes universités: Île-de-France, Stockholm en Suède et Berkshire, Buckinghamshire et Oxfordshire au Royaume-Uni. En Allemagne, Cologne était la région ayant le pourcentage le plus élevé (35%) de main-d'œuvre dans le secteur de la haute technologie dont la plupart travaillait dans les postes et télécommunications.

Les entreprises qui souhaitent passer un contrat avec un prestataire de ce type de services peuvent être obligées de le rechercher à l'extérieur. Il convient toutefois de noter que ces services spécialisés ne sont pas régulièrement utilisés et qu'il est donc peu probable que le prestataire en question soit le *principal* prestataire de services externe (tel qu'il est décrit dans ce paragraphe). Pour de plus amples informations sur les ventilations régionales, consulter la publication d'Eurostat « Région - annuaire statistique 2006 ».

Une analyse générale par branche économique montre que les entreprises manufacturières avaient tendance à s'adresser davantage à des prestataires locaux pour des services de transport (peut-être en raison de l'importance de leur produit final); en revanche, pour la plupart des autres services, les entreprises manufacturières étaient davantage disposées que les entreprises de services à faire appel à un prestataire *principal* de services externe qui ne vienne pas de leur propre région. Cela a été, en particulier, le cas pour les études de marché et les conseils pour les affaires et la gestion (ce qui reflète peut-être la nature globale des activités manufacturières ou simplement la taille moyenne plus importante des entreprises manufacturières).

Le tableau 4 montre que dans le secteur de la haute technologie, les entreprises manufacturières déclaraient probablement plus souvent que les entreprises du secteur des services que leur *principal* prestataire de services externe venait d'un autre pays, bien que cela n'ait pas été le cas des services de TI, des services comptables ou des services financiers (pour lesquels les entreprises de services de haute technologie peuvent rechercher informations et expertises à l'étranger lorsque ces dernières ne sont pas disponibles au niveau local).

Tableau 4: principaux prestataires de services externes ventilés par lieu d'implantation et activités économiques, 2003 (% de l'ensemble des répondants) (1)

	Ind. manif. de basse technologie			Ind. manif. de haute technologie			Services de haute technologie		
	Même région	Autre région	Autre pays	Même région	Autre région	Autre pays	Même région	Autre région	Autre pays
Transport, logistique et services postaux	77,9	17,8	4,3	84,5	10,7	4,8	86,7	10,7	2,6
Services TI	75,4	23,1	1,5	80,6	15,6	3,8	72,8	17,3	9,9
Études de marché	50,5	37,9	11,7	51,5	15,2	33,3	77,2	17,8	5,0
Publicité	67,9	29,9	2,3	70,4	13,6	16,0	81,7	15,8	2,6
Activités juridiques	79,5	19,4	1,0	82,4	16,0	1,6	88,3	10,5	1,2
Activités comptables	84,5	15,2	0,3	94,2	5,8	0,0	79,9	8,7	11,4
Conseil pour les affaires et la gestion	60,5	34,2	5,4	62,7	27,8	9,5	70,1	22,2	7,7
Sélection et fourniture de personnel	82,1	17,3	0,6	84,7	12,8	2,5	89,4	9,9	0,7
Services financiers	79,3	19,3	1,3	85,3	13,8	0,9	87,0	11,8	1,2
Services d'assurance	74,8	24,8	0,4	77,4	17,6	5,0	82,7	16,3	0,9
Location et location-bail	68,3	30,9	0,9	86,2	11,9	1,9	84,3	14,9	0,8
Activités d'architecture et d'ingénierie	79,9	17,4	2,7	82,8	11,0	6,3	83,8	15,0	1,2
Activités de nettoyage	92,8	7,2	0,0	93,0	4,4	2,7	94,7	5,2	0,1
Enquêtes et sécurité	91,4	8,5	0,1	98,2	1,8	0,0	93,5	6,5	0,0

(1) Moyenne simple calculée sur la base des sept pays pour lesquels des données sont disponibles (Danemark et Grèce : données non disponibles); Lituanie : données non disponibles pour la catégorie « autre région »; les données indiquées ne comprennent pas la catégorie « ne sait pas ». Source : Eurostat, SSE

Le lieu d'implantation est le principal obstacle à la demande de services

Tableau 5: obstacles à la demande de services en dehors du pays, ventilés par service, 2003 (% de l'ensemble des répondants) (1)

	Lieu d'implantation	Langue	Culture et confiance	Economie	Aspects juridiques et réglementaires	Difficultés à choisir des prestataires étrangers	Pas d'obstacle/non pertinent/ne sait pas
Transport, logistique et services postaux	27,9	5,0	4,3	6,9	4,9	3,9	47,1
Services TI	24,1	9,7	5,2	6,3	3,6	4,5	46,6
Études de marché	8,7	5,2	2,8	3,0	1,3	3,5	75,5
Publicité	19,1	9,9	3,3	5,7	1,8	4,2	56,0
Activités juridiques	23,8	9,1	4,8	4,7	13,1	2,6	41,9
Activités comptables	23,9	7,5	4,4	3,3	15,0	2,4	43,6
Conseil pour les affaires et la gestion	15,7	6,2	3,8	3,2	4,8	2,5	63,7
Sélection et fourniture de personnel	21,5	8,8	3,8	3,9	5,9	2,3	53,7
Services financiers	17,1	4,8	6,3	4,2	6,8	3,2	57,5
Services d'assurance	17,8	6,1	7,4	4,5	8,7	4,6	50,9
Location et location-bail	21,6	3,9	4,0	5,1	5,6	4,1	55,7
Activités d'architecture et d'ingénierie	16,2	4,7	2,9	3,9	4,0	2,2	66,1
Activités de nettoyage	30,8	3,9	3,3	4,5	2,0	2,6	52,9
Enquêtes et sécurité	25,1	3,7	4,0	4,5	2,1	2,1	58,5

(1) Moyenne simple calculée sur la base des huit pays pour lesquels des données sont disponibles (Grèce: données non disponibles).

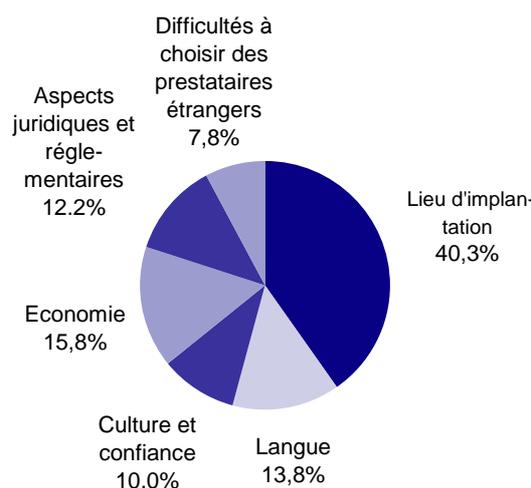
Source : Eurostat, SSE

Les données présentées dans ce paragraphe sont basées sur les réponses à une question facultative posée à l'ensemble des répondants, qu'ils aient ou non utilisé les services externes fournis par un autre pays ou qu'ils aient ou non observé des obstacles importants. La diversité des obstacles peut dissuader de nombreuses entreprises de faire appel à des services. Par exemple, une entreprise d'activités de nettoyage ou un restaurant doit être implanté(e) dans un endroit particulier et il est peu probable qu'elle/qu'il attire des clients étrangers. La langue, la législation ou les réglementations ainsi qu'un manque d'informations sur des marchés ou des prestataires potentiels constituent d'autres obstacles.

Parmi ceux-ci, le lieu d'implantation représente le principal obstacle pour les entreprises recherchant des services à l'étranger. C'est le cas, en particulier, pour les services de transport, de logistique et les services postaux, les services TI, les services de nettoyage et les services d'enquêtes et de sécurité. À l'exception des services TI, il est relativement facile de comprendre pourquoi des entreprises feront plutôt appel à des prestataires implantés à proximité. Pour d'autres activités comme les services juridiques ou comptables, il est probable que les entreprises préféreront s'adresser à des professionnels locaux ou nationaux ayant une connaissance approfondie des réglementations nationales pour les aider à répondre à leurs questions ou résoudre leurs problèmes.

Dans la figure 8, seules les réponses positives ont été retenues. On constate que le lieu d'implantation (40,3 %) est considéré, dans tous les Etats membres, comme le principal obstacle à l'achat de services à l'étranger. Sinon, les résultats semblent souligner certaines caractéristiques nationales, par exemple: la langue est un obstacle relativement important en Finlande et en Suède, tandis qu'il s'agirait plutôt de barrières culturelles, de problèmes de confiance et d'obstacles juridiques et réglementaires au Danemark et d'obstacles économiques en Lituanie.

Figure 8: obstacles à l'achat de services à l'étranger, 2003 (% de l'ensemble des répondants) (1)



(1) Sur la base des réponses positives (à l'exclusion des questions « pas d'obstacle observé », « service non pertinent » et « ne sait pas »); moyenne simple calculée sur la base des neuf pays pour lesquels des données sont disponibles. Source : Eurostat, SSE

De grandes entreprises ont indiqué, dans une proportion plus faible, que le lieu d'implantation constituait une barrière à leurs demandes de services, sauf en Finlande et en Suède (Grèce: données non disponibles). Il en va de même pour les barrières linguistiques citées par un faible pourcentage de grandes entreprises (sauf en Slovaquie et en Suède) et pour les barrières culturelles et les problèmes de confiance (sauf au Danemark, en Lituanie et en Slovaquie). Par ailleurs, les grandes entreprises plus que les petites ont indiqué que les obstacles juridiques et réglementaires (sauf en Suède) et les obstacles économiques (sauf en Slovaquie, en Finlande et en Suède) les retenaient d'acheter des services à l'étranger.

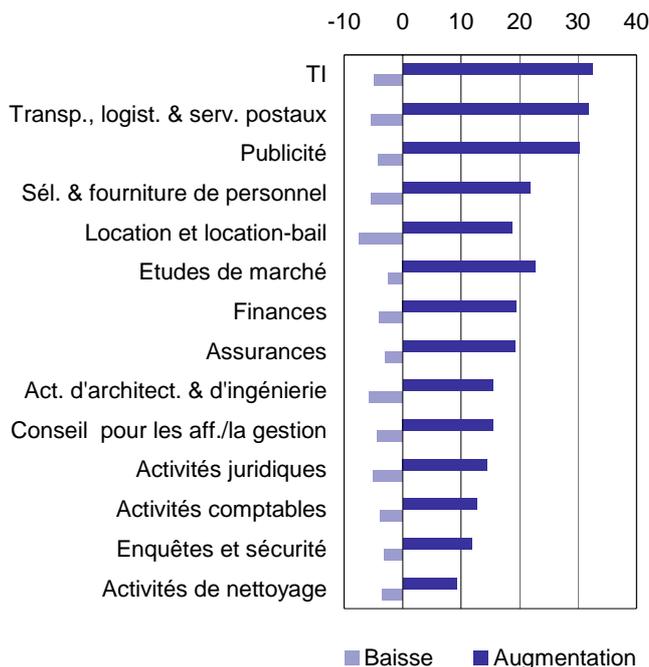
La demande de service devrait augmenter dans l'avenir

Les changements dans le secteur des services, dus à la mise en place du marché intérieur et à la libéralisation croissante, et les transformations possibles pouvant découler du projet de directive sur les services pourraient influencer le comportement des acteurs économiques dans le futur et entraîner une nouvelle augmentation de la demande de services. Dans chacun des Etats membres pour lesquels des données sont disponibles (sauf la Grèce), le pourcentage des répondants qui envisageaient une augmentation de leur demande de services était supérieur à celui des répondants estimant que leur demande diminuerait. Les différences les plus importantes ont été relevées en Lettonie, en Lituanie et en Slovaquie (où les augmentations envisagées dépassaient d'au moins 20 points de pourcentage les diminutions).

Une analyse par taille d'entreprise montre que dans chacun des Etats membres pour lesquels des données sont disponibles (sauf la Suède), un pourcentage plus élevé de grandes entreprises (250 salariés ou plus) que de petites entreprises estimaient que leur future demande de services augmenterait.

Parmi les services pour lesquels la plus forte proportion de répondants espérait une croissance de la demande, on peut citer les services TI, les transports, la logistique et les services postaux, la publicité, les études de marché et les services de sélection et de fourniture de personnels (voir figure 9) – la plupart de ces services font partie du secteur des services aux entreprises, ce qui renforce l'idée que ce domaine restera l'un des moteurs clés de la compétitivité de l'économie de l'UE dans les années à venir.

Figure 9: demandes de services attendues dans l'avenir, 2003 (% de l'ensemble des répondants) (1)



(1) Moyenne simple calculée sur la base des huit pays pour lesquels des données sont disponibles (sauf la Grèce). Source : Eurostat, SSE

➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES METHODOLOGIQUES

Eurostat est la source de toutes les données présentées. La majorité des données est tirée d'un projet de développement de la demande de services dans le cadre des statistiques structurelles des entreprises. Le reste des données provient d'autres statistiques structurelles des entreprises (données annuelles sur les entreprises, services aux entreprises ou données régionales). Le projet de développement de la demande de services a analysé la possibilité de collecter des informations sur l'achat de services auprès de 14 secteurs de services prédéfinis. Il a collecté des données sur les achats de services, le lieu d'implantation des principaux prestataires de services, les obstacles aux échanges internationaux de services et les probabilités d'une externalisation des services. Il est à souhaiter que la collecte de données puisse (tout au moins en partie) être intégrée dans l'enquête annuelle sur les statistiques structurelles des entreprises dans les années à venir. La publication reflète l'état des données disponibles en juin 2006.

Moyennes: si un pays n'est pas cité dans le titre d'un tableau ou d'une figure, les données ne représentent alors que de simples moyennes calculées sur la base des données disponibles (à noter que ces moyennes ne sont pas pondérées).

Couverture des activités: les rubriques suivantes de la NACE Rév. 1.1 ont été regroupées à des fins d'analyse – secteur manufacturier de haute technologie: NACE 24.4+30+32+33+35.3; services de haute technologie: NACE 64+72+73; secteur manufacturier de moyenne – haute technologie: NACE 24(ex.24.4)+29+31+34+35.2+35.4+35.5; secteur manufacturier de moyenne – basse technologie: NACE

23+25+26+27+28+35.1; secteur manufacturier de basse technologie: NACE 15 à 22+36+37. Pour de plus amples informations concernant la NACE, consulter le site web d'Eurostat:

<http://ec.europa.eu/comm/eurostat/ramon>.

Données sur les classes de taille des entreprises : deux groupes différents sont pris en compte: les entreprises comptant 50 à 249 salariés et les entreprises comptant 250 salariés et plus.

Type d'achats: les données concernent les achats courants et les achats faisant l'objet de contrats à long terme.

Principal prestataire de service: une distinction est faite entre « l'entreprise elle-même », « au sein du même groupe d'entreprises », « à l'extérieur » ou « le service n'est pas utilisé ». Des informations indiquent également le lieu d'implantation du principal prestataire de services « dans la même région », « dans une autre région du même pays », « dans un autre Etat membre de l'UE » et « en-dehors de l'UE ».

Obstacles observés: les obstacles suivants sont cités: le lieu d'implantation, la langue, la culture et la confiance, l'économie, les aspects juridiques et réglementaires, les difficultés à choisir un fournisseur de services étranger compétent ou pas d'obstacle.

Volume des achats futurs: des informations sont fournies pour les catégories suivantes « baisse considérable », « légère baisse », « maintien du niveau actuel », « légère augmentation » et « forte augmentation ».

Pour en savoir plus :

Data: [Site web EUROSTAT/Page d'accueil/Industrie, commerce et services/Données](#)

Industrie, commerce et services



Services

Demande de services

Les journalistes peuvent contacter le service média support :

Bâtiment BECH, Bureau A4/125
L - 2920 Luxembourg

Tel. (352) 4301 33408
Fax (352) 4301 35349

E-mail: eurostat-mediasupport@ec.europa.eu

European Statistical Data Support:

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations sur ce réseau de centres d'appui:
<http://ec.europa.eu/eurostat/>

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2, rue Mercier
L - 2985 Luxembourg

URL: <http://publications.europa.eu>
E-mail: info-info-opoce@ec.europa.eu
